

75<sup>e</sup> ÉDITION

# VIDAL<sup>®</sup>

## 1999

# Le Dictionnaire



**Editions du Vidal<sup>®</sup>**

33, avenue de Wagram - 75854 PARIS Cedex 17  
Tél. : (33) 01 44 09 50 50 - Fax : (33) 01 45 74 83 38  
Minitel grand public : 3617 VIDAL (5,57 F/min)  
Internet : <http://www.vidal.fr>

Tous droits de reproduction, addition et supplément réservés à l'Éditeur – © Copyright by OVP 1999  
(œuvre régie par les dispositions des articles 9 et 13 de la loi du 11 mars 1957)

## SOMMAIRE

### INFORMATIONS GÉNÉRALES

• Libellé des indications thérapeutiques .....	2
• Calendrier des vaccinations .....	2
• Préface .....	3
• Associations de malades .....	4
• Centres antipoison français .....	4
• Centres de pharmacovigilance et de pharmacodépendance .....	5
• Liste des classes de substances et méthodes dopantes interdites .....	6

### MÉDICAMENTS

• Classement par principe actif .....	<b>Section BLEUE</b>
• Classement par famille pharmacothérapeutique .....	<b>Section JAUNE</b>
• Classement des génériques du Répertoire de l'Agence du Médicament .....	<b>Section ROUGE</b>
• Classement par ordre alphabétique .....	<b>Section BLANCHE</b>
- Médicaments	
- Produits de contraste	
• SANG et ses composants labiles .....	<b>fin Section BLANCHE</b>

### PRODUITS DE SOINS, D'HYGIÈNE ET DE SANTÉ .....

**Section SAUMON**

#### *Index des produits*

- **Accessoires**, matériel médicochirurgical et orthopédique, pansements, préservatifs
- **Désinfection**, stérilisation hospitalière et domestique
- **Diététique**, régime et nutrition
- **Hygiène, Cosmétologie**
- **Réactifs et tests**
- **Thermalisme**, climatisme, thalassothérapie et hydrothérapie

*(dans chaque chapitre, les monographies sont précédées d'un classement par catégorie)*

### RÉPERTOIRE DES MÉDICAMENTS ET DES PRODUITS PAR ÉTABLISSEMENT .....

**Section VERTE**

#### FASCICULES ANNEXES :

Cahier Complémentaire (1<sup>re</sup> mise à jour)  
Interactions Médicamenteuses

© Copyright 1999 by OVP

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L.122-5, d'une part que « les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, « sous réserve que soient indiqués clairement le nom de l'auteur et la source, les analyses et courtes citations justifiées par le caractère critique, polémique, pédagogique, scientifique ou d'information de l'œuvre à laquelle elles sont incorporées », toute reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite, ainsi que toute traduction, adaptation ou transformation, arrangement ou reproduction par un procédé quelconque (article L.122-4). Une telle reproduction non autorisée constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles L.335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

Cette interdiction recouvre notamment l'utilisation et l'exploitation de l'ouvrage ou des textes le composant par tout procédé tel que saisie, manipulation et stockage dans une banque de données, reproduction ou transmission par quelques moyens ou formes que ce soient tels que électronique, mécanique, photographique, photocomposition, cinématographique, magnétique, informatique, télématique, satellite, ainsi que par tout autre moyen existant ou à créer. L'insertion d'extraits dans un ouvrage ou dans un document de formation est interdite.

